

# Les institutions et les médias

De l'analyse du discours à la traduction

# Le istituzioni e i media

Dall'analisi del discorso alla traduzione

Édité par

Marie-Christine Jullion, Louis-Marie Clouet et Ilaria Cennamo

ISSN 2283-5628  
ISBN 978-88-7916-919-6

Copyright © 2019

*LED* Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto

Via Cervignano 4 - 20137 Milano

www.lededizioni.com - www.ledonline.it - E-mail: led@lededizioni.com

I diritti di riproduzione, memorizzazione e archiviazione elettronica, pubblicazione con qualsiasi mezzo analogico o digitale (comprese le copie fotostatiche, i supporti digitali e l'inserimento in banche dati) e i diritti di traduzione e di adattamento totale o parziale sono riservati per tutti i paesi.

---

Le fotocopie per uso personale del lettore possono essere effettuate nei limiti del 15% di ciascun volume/fascicolo di periodico dietro pagamento alla SIAE del compenso previsto dall'art. 68, commi 4 e 5, della legge 22 aprile 1941 n. 633.

Le riproduzioni effettuate per finalità di carattere professionale, economico o commerciale o comunque per uso diverso da quello personale possono essere effettuate a seguito di specifica autorizzazione rilasciata da AIDRO, Corso di Porta Romana n. 108 - 20122 Milano

E-mail [segreteria@aidro.org](mailto:segreteria@aidro.org) <<mailto:segreteria@aidro.org>>

sito web [www.aidro.org](http://www.aidro.org) <<http://www.aidro.org>>

---

Volume stampato con il contributo  
del Dipartimento di Scienze della Mediazione Linguistica e di Studi Interculturali  
Università degli Studi di Milano

*Videoimpaginazione:* Paola Mignanego

*Stampa:* Logo

# Table des matières

INTRODUCTION	
Les institutions et les médias: un univers de discours et de traductions <i>Marie-Christine Jullion - Louis-Marie Clouet - Ilaria Cennamo</i>	7
Les conditions de l'analyse du discours pour l'étude des débats publics <i>Patrick Charaudeau</i>	13
La gestion des identités dans certains types de débats médiatiques: le rôle des termes d'adresse <i>Catherine Kerbrat-Orecchioni</i>	29
De l'analyse de discours à la traduction: la médiation interculturelle <i>Christine Durieux</i>	51
<i>Scrivere chiaro per tradurre chiara mente</i> <i>Antonella Leoncini Bartoli</i>	65
Towards a Linguistic Definition of 'Simplified Medical English': Applying Textometric Analysis to Cochrane Medical Abstracts and Their Plain Language Versions <i>Christopher Gledhill - Hanna Martikainen - Alexandra Mestivier Maria Zimina</i>	91
Traduction de la 'qualité', qualité de la traduction: une analyse des traductions française et italienne des <i>ESG Standards and Guidelines</i> <i>Micaela Rossi</i>	115
Simultaneous Interpretation of Political Discourse: Coping Strategies vs Discourse Strategies. A Case Study <i>Alicja M. Okoniewska</i>	135
Tradurre il discorso istituzionale pubblico: una riflessione sulla traduzione come mediazione interculturale <i>Ilaria Cennamo</i>	153
“让中华文化展现出永久魅力和时代风采 Que la beauté éternelle de la culture chinoise rayonne sur notre époque”: la terminologie de la culture dans le discours au XIX <sup>e</sup> Congrès du Parti Communiste Chinois <i>Pascale Elbaz</i>	185

Il discorso polemico politico e la formula nel dibattito politico sui media e sulle reti sociali: il caso del ‘mariage pour tous’ <i>Daniela Virone</i>	211
Filo da torcere: percezione e trattamento del discorso politico italiano in cabina d’interpretazione <i>Ludovica Maggi</i>	233
La traduction du gérondif et du participe présent dans un corpus parallèle de textes parlementaires européens: réflexions traductologiques <i>Stéphane Patin</i>	247
L’analisi delle trascrizioni di colloqui medici nella didattica dell’interpretazione telefonica <i>Nora Gattiglia</i>	267
Le terme <i>ġibād</i> : un malentendu dans le discours médiatique <i>Malek al-Zaum</i>	287
L’ <i>Ayuntamiento de Madrid</i> in Twitter: un’analisi linguistico-discorsiva <i>Giovanna Mapelli</i>	303
Les Auteurs	321

# La gestion des identités dans certains types de débats médiatiques: le rôle des termes d'adresse

*Catherine Kerbrat-Orecchioni*

DOI: <http://dx.doi.org/10.7359/919-2019-kerb>

## ABSTRACT

The main characteristic of talk-in-interaction is that in interactive context, the speech is co-built by the different partners of the exchange. In this article, we shall be interested in one of the aspects of this co-construction, namely that of the identities of the participants (and correlatively the interpersonal relationship), such as they are displayed, attributed and negotiated throughout the progress of the interaction, by means of certain markers, namely the terms of address. We shall observe it from the case of a very particular type of media discourse: debates occurring between the two ballots of French presidential elections. Finally we shall make some remarks concerning the variations of use of these forms from a language-culture to the other one, and the translation problems it can imply.

*Mots-clés:* débats présidentiels; identité; négociation; relation interpersonnelle; termes d'adresse.

*Keywords:* identity; interpersonal relationship; negotiation; presidential debates; terms of address.

---

## 1. INTRODUCTION

Une des caractéristiques de l'analyse du discours (ou plutôt *des* discours) telle qu'elle s'est développée ces derniers temps tient au fait qu'elle s'intéresse non plus seulement aux discours écrits, mais aussi aux discours oraux tels qu'ils s'échangent *in situ* entre différents locuteurs. Elle a en

conséquence dû se doter d'outils aptes à rendre compte des particularités de ces nouveaux objets, la principale étant qu'en contexte interactif, le discours est *co-construit* par les différents partenaires de l'échange, cette co-construction nécessitant, en cas de divergence entre eux, certains ajustements mutuels que l'on peut décrire comme des sortes de *négociations*, et qui peuvent se dérouler sur un mode plus ou moins paisible ou conflictuel.

Tous les ingrédients qui composent l'interaction sont à quelque titre "négociables": le "script" général de l'échange, l'alternance des tours de parole, les thèmes traités, les signes manipulés, la valeur sémantique et pragmatique des énoncés échangés, les opinions exprimées, le moment de la clôture, les identités mutuelles, la relation interpersonnelle... Cela étant, la perspective adoptée ici sur ce phénomène très général sera triplement restreinte<sup>1</sup>: d'une part, on s'intéressera exclusivement à la négociation des *identités* des participants (et corrélativement, de la relation qui s'établit entre eux); d'autre part, si cette négociation peut se faire par des moyens divers, l'étude se focalisera sur un type de marqueurs qui joue dans cette affaire un rôle essentiel: les formes d'adresse; enfin, cette étude portera sur le fonctionnement de ces formes dans un type bien particulier d'interactions au sein de la grande famille des échanges médiatiques: les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises – au terme de cette étude, on fera toutefois quelques observations sur le fonctionnement comparé de ces mêmes formes dans d'autres langues et cultures, ces différences de fonctionnement pouvant occasionner un certain nombre de problèmes aussi bien pour les participants au dialogue en cas d'échange interculturel, que pour son éventuelle traduction.

Petite précision pour en finir avec ces préliminaires: mon intérêt pour les termes d'adresse n'est pas nouveau, puisqu'en 2007 j'avais déjà donné, à l'Université de Milan, une conférence sur la question (Kerbrat-Orecchioni 2008). Mais j'en étais alors au tout début d'une recherche qui s'est ensuite développée dans le cadre d'une petite équipe de chercheurs et chercheuses de différents pays, et qui a donné lieu à la publication de deux ouvrages (Kerbrat-Orecchioni 2010 et 2014<sup>2</sup>), dont les résultats vont être ici en partie repris.

---

<sup>1</sup> Pour une perspective plus large sur les négociations conversationnelles, voir Kerbrat-Orecchioni, 2005, chap. 2 (section 4.1 pour ce qui concerne le cas particulier des négociations d'identité).

<sup>2</sup> Le premier volume porte exclusivement sur le français de France, mais envisagé à travers des genres interactionnels extrêmement divers. Le second volume s'intéresse

## 2. IDENTITÉ ET TERMES D'ADRESSE

On commencera par rappeler la façon dont sont envisagées, dans la perspective qui est la nôtre, à savoir celle de l'“analyse du discours en interaction”, et la notion d'“identité”, et la catégorie des termes d'adresse.

### 2.1. *La notion d'identité en analyse du discours: quelques distinctions fondamentales*

L'identité d'un locuteur ou d'une locutrice A peut être définie comme l'ensemble des attributs qui le/la caractérisent; attributs stables ou passagers, qui sont en nombre infini et de nature extrêmement diverse (état civil, caractéristiques physiques, psychologiques et socioculturelles, goûts et croyances, statut et rôle dans l'interaction, etc.).

Mais ce qui se trouve investi dans une interaction donnée, ce n'est évidemment pas l'identité globale de A, mais certaines composantes seulement de cette identité, qui sont seules pertinentes dans le contexte interlocutif. On parle *en tant que* ceci ou cela – en tant que femme par exemple, ou professeure, ou linguiste, ou collègue, compagne ou amie intime, française, bretonne ou lyonnaise, etc.: ainsi disposons-nous d'une panoplie de “casquettes” qui ne sont pas toutes mobilisées au même degré dans toutes les circonstances de notre vie sociale. En d'autres termes: dans cette perspective, l'identité se confond avec l'*identité contextuelle* (ou *contextuellement pertinente*), c'est-à-dire avec “l'ensemble structuré des éléments identitaires qui permettent à l'individu de se définir dans une situation d'interaction et d'agir en tant qu'acteur social” (Giacomi 1995, 303). L'identité investie dans l'interaction peut être plus ou moins riche ou pauvre selon la nature de la situation communicative: dans les échanges à caractère institutionnel (en classe, en site commercial, en situation de travail, etc.), les seuls attributs véritablement pertinents des parties en présence concernent leur statut et rôle interactionnel (même si bien d'autres attributs comme l'âge ou le sexe peuvent secondairement jouer un rôle non négligeable), alors que dans les échanges privés se trouve mobilisée une palette nettement plus diversifiée d'attributs identitaires.

Par ailleurs, l'identité de A peut-être *affichée* par A (volontairement ou non), les moyens (verbaux et non verbaux) étant extrêmement nom-

---

au contraire aux variations dans l'utilisation des termes d'adresse d'une langue et d'une culture à l'autre, le genre interactionnel restant autant que possible inchangé.

breux et variés par lesquels A effectue une “présentation de soi” (pour reprendre l’expression de Goffman, éponyme d’un de ses ouvrages), c’est-à-dire une proposition de définition de lui-même: “Voici qui je suis (comment je me vois)”. Mais A peut aussi se voir *attribuer* une identité par B, son/sa partenaire d’interaction (“Voici comment moi je te vois”), le procédé le plus immédiatement disponible pour cette attribution étant le terme d’adresse.

## 2.2. *Les termes d’adresse comme procédés d’attribution d’identité*

Par “système de l’adresse” dans une langue donnée on entend l’ensemble des catégories et items que la langue met à la disposition des locuteurs pour désigner leur(s) partenaire(s) d’interaction (Braun 1988, 11). On peut au sein de ce système distinguer les pronoms d’adresse (*Tu* vs *Vous* en français) et les noms d’adresse, ou plutôt (car il s’agit généralement de syntagmes nominaux) les “formes nominales d’adresse” (dorénavant FNA).

Les FNA jouent dans l’interaction des rôles extrêmement divers, dont l’importance varie selon le type de cette interaction: interpellation, sélection de l’allocataire, gestion des tours de parole, etc. Mais ils fonctionnent d’abord et toujours comme des marqueurs de l’identité attribuée par A à B et du même coup, du type de lien censé exister entre A et B.

La possibilité d’exprimer des relations interpersonnelles diversifiées découle du fait que les formes qui composent le paradigme des FNA se répartissent en diverses catégories qui sont équivalentes fonctionnellement, mais non sémantiquement (en tant que marqueurs de la relation). On peut ainsi distinguer:

- les *noms personnels* (patronymes, prénoms, diminutifs et surnoms);
- *monsieur/madame/mademoiselle* (formes dites parfois de “civilité”);
- les *titres* (à valeur honorifique);
- les *noms de métier* et de *fonction*;
- les *termes relationnels*: termes de parenté mais aussi, par exemple et entre autres: “[cher] collègue”, “[cher] confrère”, “[mes chers] compatriotes”, “[salut] voisin!”, “[chers] amis”, “camarade”, etc.;
- les *labels* (“jeune homme”, “les filles”, “la blonde”...);
- les *termes affectifs* à valeur négative (injures) ou positive (mots doux).

Il saute aux yeux que ces différentes formes ne catégorisent pas de la même manière l’allocataire, rendant “saillante” telle ou telle de ses caractéristiques identitaires; mais aussi qu’elles fournissent certaines indica-

tions, plus ou moins explicites ou implicites, sur la façon dont A conçoit sa relation à B dans le cadre de l'échange en cours. Pour ce qui concerne cet aspect relationnel, il peut être envisagé sous différents angles, et plus précisément selon trois axes principaux: l'axe *horizontal* de la familiarité/solidarité opposée à la distance; l'axe *vertical* de l'égalité opposée à la hiérarchie; et une troisième dimension que l'on peut dire *socio-affective* (les "bonnes dispositions" opposées au caractère conflictuel de la relation).

### 3. ÉTUDE DE CAS: LES DÉBATS DE L'ENTRE-DEUX-TOURS DES PRÉSIDENTIELLES FRANÇAISES

En guise d'illustration de ces fonctionnements je vais m'intéresser à des interactions d'un genre bien particulier, que j'ai précédemment eu l'occasion d'analyser dans le détail et sous divers angles, à savoir les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises<sup>3</sup>.

#### 3.1. *Les termes d'adresse dans le corpus des débats présidentiels: un usage très "normé"*

Pour qui s'intéresse à la question des genres médiatiques, ce sous-genre bien particulier que constituent les débats où s'affrontent en France, à intervalle régulier (tous les sept puis cinq ans), les deux finalistes du premier tour des élections présidentielles, constitue un objet de choix du fait de l'importance de l'enjeu, mais aussi parce qu'il s'agit d'une sorte de rituel dont les règles sont à la fois extrêmement rigides en ce qui concerne les aspects les plus formels du déroulement du débat, et totalement implicites en ce qui concerne la grande majorité des fonctionnements discursifs. C'est ainsi le cas des formes de l'adresse: à notre connaissance, aucune consigne particulière n'est fournie aux participants à ce sujet et pourtant, ils s'accordent spontanément sur l'usage des formes appropriées, cet usage étant en outre remarquablement stable de 1974 (année du premier débat de ce type, entre François Mitterrand et Valéry Giscard d'Estaing) à 2017 (débat confrontant Emmanuel Macron et Marine Le Pen).

---

<sup>3</sup> Sont repris dans cette section certains résultats de l'analyse présentée dans Kerbrat-Orecchioni 2017, portant sur les six premiers débats, l'analyse du débat de 2017 étant l'objet d'une autre publication (Kerbrat-Orecchioni 2019).

En effet, l'usage très largement dominant entre les candidats est le suivant: "*monsieur/madame* + patronyme" ou à la rigueur, "prénom + patronyme"<sup>4</sup>. Ce que l'on peut interpréter comme suit: dans ce contexte, les débatteurs doivent se voir attribuer une identité "personnelle" (ils débattent "en leur nom propre"); par ailleurs, ils doivent instaurer entre eux une relation à la fois non-familiale, égalitaire (ils sont là en tant que simples "candidats à égalité": voir ci-dessous), et affectivement neutre<sup>5</sup>.

Les emplois déviants par rapport à cette norme sont très exceptionnels. Signalons ainsi, dans le débat de 2007, l'usage par Sarkozy du simple "madame", nettement plus fréquent que "madame Royal" (89 occurrences contre 24) et semble-t-il, légèrement plus distant et déférent<sup>6</sup>. Mais bien plus remarquable, et remarqué (le passage dont je vais reprendre ici l'analyse est peut-être le plus célèbre de tout le corpus de ces débats) est l'emploi que pour désigner son adversaire Jacques Chirac, Mitterrand fait du titre "monsieur le Premier ministre" tout au long du débat de 1988.

### 3.2. *Un emploi déviant: "monsieur le Premier ministre"*

En 1988 donc, François Mitterrand, candidat à sa propre succession (il est depuis 1981 président de la République), s'obstine à recourir au titre pour interpeller et désigner son co-débatteur qui est en l'occurrence premier ministre, et qui se contente de son côté de la formule attendue "monsieur Mitterrand". Cet usage du titre, exceptionnel en français comme on le verra plus bas, est en la circonstance particulièrement indu car il introduit une dissymétrie entre les deux partenaires de l'interaction, et rend saillante une caractéristique de l'individu qui est ici non pertinente (si Chirac se garde bien ici d'appeler Mitterrand "monsieur

---

<sup>4</sup> Cet usage est caractéristique de Hollande en 2012 (la moitié de ses adresses à Sarkozy sont de ce type).

<sup>5</sup> En ce qui concerne les deux journalistes chargés d'animer le débat, ils affichent une relation plus proche (avec l'emploi de plus en plus systématique du prénom, associé toutefois au vouvoiement qui vient tempérer cette familiarité). Par ailleurs, leur relation est marquée comme parfaitement égalitaire et consensuelle.

<sup>6</sup> On se gardera bien toutefois de considérer comme familière la formule "*monsieur/madame* + patronyme", comme le voudraient certaines préconisations normatives, qui s'obstinent à la considérer comme un "commercialisme" ou une tournure populaire, alors qu'elle se rencontre en fait de nos jours dans toutes sortes de contextes communicatifs sans produire aucun effet de ce genre (notre corpus en est la preuve).

le Président de la République”, Mitterrand en faisait tout autant vis-à-vis de VGE lors du débat de 1981: son usage du titre est à géométrie variable...).

Cet emploi étant très “marqué”, le candidat éprouve d’ailleurs le besoin de s’en justifier au bout d’une demi-heure de débat, alors que personne ne lui a encore fait la moindre remarque à ce sujet:

1988, FM: [...] moi je\ (.) je vous appelle/ et je n- ne fais aucune observation particulière sur votre façon de vous exprimer/ vous en avez le droit\ (.) moi/ je continue de vous appeler monsieur le Premier ministre/ puisque c’est comme cela que je vous ai appelé pendant (.) deux ans/ (.) et que vous l’être<sup>7</sup> (.) [...]

Justifications bien évidemment fallacieuses de la part de Mitterrand (dont on peut penser qu’il est capable de faire le départ entre l’identité objective de l’interlocuteur et son identité contextuellement pertinente), qui dissimulent la vraie raison de ce choix, à savoir le souci de souligner, sous des dehors respectueux, la relation de subordination dans laquelle se trouve son adversaire par rapport à lui (c’est son premier ministre).

Chirac alors de protester: il rappelle à Mitterrand le principe d’égalité qui préside à ce débat ainsi que leur identité pertinente dans ce contexte (à savoir celle de candidat, quel que soit par ailleurs leur statut); puis il conclut ce rappel à l’ordre par un énoncé dont la formulation, on va le voir, pose problème, mais qu’il accompagne néanmoins d’un petit sourire satisfait – satisfaction prématurée étant donné ce qui advient ensuite:

1988, JC: permettez-moi juste de vous dire que ce soir/ (.) je ne suis PAS/ le Premier ministre\ (.) et vous n’êtes PAS/ le président de la République\ (.) nous sommes\ (.) deux candidats/ (.) à égalité/ (.) et qui se soumettent au jugement des Français (.) le seul qui compte\ (.) vous me permettez donc de vous appeler monsieur Mitterrand\ (.)

FM: *mais vous avez tout à fait raison/ monsieur le Premier ministre\ (.)*

Après cette répartie Mitterrand relève le buste et esquisse à son tour une sorte de sourire malicieux, Michèle Cotta ne parvient pas à réprimer un sourire plus marqué en jetant un regard à la ronde, pendant que s’installe un silence de plus de trois secondes avant qu’intervienne l’autre animateur, d’une façon qui laisse soupçonner quelques réactions intempêtes<sup>8</sup> mais sans faire la moindre allusion explicite à l’incident:

---

<sup>7</sup> Sic.

<sup>8</sup> Il semble que l’on perçoive en bruit de fond une sorte de brouhaha dont émergent quelques rires mais l’enregistrement ne permet pas de les identifier clairement.

1988, EV: messieurs/ (.) messieurs/ si vous le voulez bien/ avant de donner la parole à Michèle Cotta/ [...]

Il est d'usage de ne voir dans cette fameuse réplique mitterrandienne qu'un paradoxe, responsable de son effet comique. Mais un examen plus attentif fait apparaître que la réplique se prête en fait à deux interprétations, selon la portée que l'on attribue à "vous avez tout à fait raison": c'est une expression anaphorique, mais quel est exactement son antécédent? Sur quoi "porte" véritablement l'accord?

L'interprétation la plus naturelle consiste à considérer que cette évaluation porte sur l'ensemble de la précédente réplique de Chirac, et surtout sur son noyau "nous sommes deux candidats à égalité". Selon cette interprétation, "vous avez tout à fait raison" signifie: vous avez raison de dire que nous sommes deux candidats à égalité, ce qui implique que nous utilisons réciproquement la formule d'adresse "*monsieur* + patronyme". Dans cette interprétation il y a bien contradiction entre le contenu de l'énoncé et le terme d'adresse qui l'accompagne: c'est une boutade, qui suscite le sourire ou le rire.

Mais en même temps, Mitterrand protège ses arrières: il peut s'innocenter de ce scandale discursif que constitue la contradiction en se réfugiant derrière une autre interprétation. En effet, "vous avez tout à fait raison" peut aussi être entendu comme ne portant que sur la fin du tour précédent, c'est-à-dire "vous me permettrez donc de vous appeler monsieur Mitterrand", qui signifie à la lettre: "je continuerai si vous le permettez de vous appeler monsieur Mitterrand" (sans rien dire de la réciproque); la formule mitterrandienne signifie alors: "vous avez raison de m'appeler 'monsieur Mitterrand' si tel est votre bon plaisir" et sous-entend en sus: "pour ma part, je continuerai à vous appeler par votre titre puisque telle est ma préférence", usage qu'il maintiendra en effet tout au long du débat. De ces deux interprétations, la première est assurément plus conforme au fonctionnement général de l'anaphore, et s'impose davantage (comme en témoignent la réaction que suscite à chaud cette boutade ainsi que les nombreux commentaires postérieurs). La deuxième interprétation est plus douteuse, pour des raisons aussi bien syntaxiques que sémantiques. Mais elle n'est pas pour autant totalement exclue, surtout si l'on prend en compte le cotexte antérieur: elle va en effet dans le sens de la remarque faite par Mitterrand dans le tour précédent où il devance pour ainsi dire le reproche de Chirac ("je ne fais aucune observation particulière sur votre façon de vous exprimer, moi je continue de vous appeler monsieur le Premier ministre puisque [...]").

Cette analyse fait apparaître que Mitterrand exploite ici, avec un remarquable à propos, le fait que Chirac a eu l'imprudence de laisser implicite une partie de la conclusion de son raisonnement, que l'on peut rétablir comme suit: "vous me permettez donc de vous appeler monsieur Mitterrand [*et de vous prier de m'appeler monsieur Chirac*]" – or c'est justement la partie laissée implicite qui en vertu du principe de pertinence constitue l'essentiel de cette conclusion, et donne à l'énoncé sa véritable valeur pragmatique: il s'agit bien plus d'une requête (assortie d'un reproche) que d'une simple demande de permission. Mais le malheur (pour Chirac), c'est que l'on peut toujours faire la sourde oreille aux contenus implicites<sup>9</sup>, même si cela implique de la part de l'interprétant une bonne dose de mauvaise foi.

Mitterrand fait aussi d'une pierre deux coups: il construit de lui-même l'image d'un débatteur tolérant et "non formaliste", pour reprendre le mot qu'il utilise lui-même un peu plus tôt dans le débat (alors que les raisons de cette préférence appellative sont évidemment moins innocentes), tout en divertissant l'auditoire et mettant les rieurs de son côté. Surtout, il joue un bon tour à son adversaire, en le prenant au piège d'une formulation maladroite (il est permis de penser que si Chirac avait formulé explicitement sa requête, il eût été plus difficile pour Mitterrand de caser sa réplique, car son caractère contradictoire serait alors apparu au grand jour). Toujours est-il qu'après cette réplique Mitterrand ne cessera pas de donner à son adversaire du "monsieur le Premier ministre"<sup>10</sup>: fermez le ban... Chirac a échoué dans sa tentative de négocier l'identité dont à son corps défendant il se trouve affublé, *via* la FNA qu'utilise son adversaire pour le désigner.

On notera, pour en finir avec cette apparition incongrue d'un titre dans un contexte où il n'a que faire, qu'à l'ouverture du débat Le Pen/Macron de 2017 on assiste à quelque chose de similaire, lorsque Marine Le Pen s'adresse à son adversaire de la façon suivante (on a ici affaire à une sorte d'auto-négociation de la formule appropriée):

NSC: madame le Pen/ quelle est votre vision/ vous/ de\ du marché du travail/ et de ses améliorations éventuelles/

---

<sup>9</sup> On peut appliquer aux sous-entendus, inférences et autres "implicatures" ce que Wittgenstein dit du jeu de cache-cache, ce jeu où "être caché est un plaisir, mais n'être point trouvé est une catastrophe".

<sup>10</sup> Quant à Chirac, il restera fidèle à "monsieur Mitterrand", sauf vers la fin où il laissera échapper un "monsieur le Président" peut-être chargé d'une connotation ironique ("ah mais moi je n'ai pas changé moi j'applique cette politique depuis deux ans monsieur le Président"), et surtout justifié par le fait qu'ici, c'est bien en tant que Premier ministre qu'il s'exprime.

MLP: ((*en riant*)) **monsieur le ministre/ de l'Économie\ (.) ou dois-je dire monsieur le conseiller/ euh euh\ auprès de monsieur Hollande/**

Sauf qu'ici le titre, ou plutôt les deux titres successifs, ne sont pas là pour marquer un quelconque rapport de places, mais pour rappeler les responsabilités de Macron durant le précédent quinquennat et introduire le thème “Macron héritier de Hollande”. La formule “monsieur le ministre” fera une autre apparition en cours de débat en une sorte de piquêre de rappel (“le gouvernement auquel vous avez participé monsieur le ministre”) mais cette curiosité mise à part, la FNA très largement dominante dans ce débat est comme dans les précédents le syntagme “*monsieur/madame* + patronyme”.

Si d'un point de vue qualitatif l'usage des FNA est globalement stable dans l'ensemble de notre corpus, il n'en est pas de même d'un point de vue quantitatif, la fréquence de leur emploi variant considérablement d'un débat et d'un débatteur à l'autre.

### 3.3. *Variations quantitatives*

Sans entrer dans le détail des chiffres, je noterai qu'en ce qui concerne le nombre global des FNA mobilisées par les candidats au cours des six premiers débats, il s'échelonne de 26 (débat de 1981) à 122 (débat de 2007, talonné par celui de 2012 avec ses 121 occurrences). Tout aussi remarquable est l'écart de fréquence qui s'observe dans l'emploi de ces formes par les deux parties en présence, et qui fait un bond spectaculaire en 2007: alors que dans les autres débats l'écart maximum est de 1 à 5 (1974: VGE 77, Mitterrand 16), pour le débat Royal/Sarkozy les chiffres sont les suivants:

- SR: 9 (“monsieur Sarkozy”)
- NS: 113 (“madame (Royal)”), soit 13 fois plus – compte non tenu des “bribes” généralement émises en chevauchement de parole, et qui sont le seul fait de Sarkozy, visant par là-même à souligner les difficultés qu'il a à s'emparer de la parole (“ma- ma- mad- m- madame”: plus de 20 occurrences de ce type).

Reste à se demander à quoi correspondent de telles dissymétries, en relation avec la question des valeurs et fonctions assurées par ces formes dans un tel contexte.

La réponse à ces questions n'est pas simple en raison de l'ambivalence sémantico-pragmatique des FNA, telle qu'ont pu la mettre en évidence les différentes études réunies dans le volume précédemment mentionné sur les formes nominales d'adresse en français (Kerbrat-

Orecchioni 2010). Il apparaît en effet que dans cette langue, ces formes manifestent une tendance assez générale, quoique très généralement méconnue, à se charger d'une connotation plus ou moins agressive. Dans le contexte de débats (mais aussi de simples discussions), on constate ainsi qu'elles se mettent à proliférer dans les moments de tension, et qu'on les rencontre surtout dans les énoncés qui sont à un titre ou à un autre "menaçants pour la face de l'interlocuteur"<sup>11</sup> (critique, reproche, sommation, etc.): dans de tels cas, il est clair qu'elles contribuent, par la pression accrue qu'elles exercent sur l'interlocuteur, à durcir plus qu'à adoucir les attaques qu'elles accompagnent. Mais en même temps, dans la conscience métalinguistique des locuteurs les formes d'adresse sont associées, car c'est ainsi qu'elles sont traitées dans les écrits normatifs, à l'idée de politesse – ce sont officiellement des formes de "civilité", on ne saurait donc accuser d'impolitesse leur utilisateur. La violence qu'elles exercent (si violence il y a, ce qui n'est évidemment pas toujours le cas) agit de façon insidieuse: ces formes se prêtent donc particulièrement bien à la stratégie de "disqualification courtoise" de l'adversaire dont on a pu montrer que Sarkozy faisait un usage immodéré face à Royal.

On ajoutera que cette ambivalence peut aussi occasionner certains malentendus, même en contexte intraculturel (et *a fortiori* en contexte interculturel comme on le verra plus loin), malentendus dont Nicolas Sarkozy lui-même nous fournit quelques exemples. En effet, ce n'est pas seulement dans les interactions à caractère confrontationnel qu'il use (voire abuse) des termes d'adresse: invité le 18 octobre 2016 à participer à la séquence Interactiv' du 7/9 de France Inter (séquence durant laquelle quelques auditeurs peuvent avoir un bref échange avec la personnalité du jour), Sarkozy parvient ainsi à caser pas moins de 23 FNA, toutes sous la forme du prénom, et dans des contextes variés ("bonjour Philippe", "les impôts on continue comme ça Philippe?", "la gauche vous a trahi François", "la planète Jacques c'est quatre milliards et demi d'années", "et je vous dirai Emmanuel", etc.), alors que dans la même situation exactement, le 27 septembre, Alain Juppé n'en avait produit que 4 ("bonjour Pierre", "merci Pierre", "bonjour André" et "comme vous le savez André"), et François Fillon la veille, pas une seule. À moins de considérer qu'il s'agit chez Sarkozy d'un tic irrépressible, on peut penser que cet usage inflationniste des termes d'adresse renvoie à une conception particulière qu'il se fait de ces formes, qui permettraient toujours de s'attirer les bonnes grâces de l'interlocuteur comme de l'auditoire. Or

---

<sup>11</sup> Face Threatening Acts selon la théorie de la politesse proposée par Brown et Levinson (1987).

ce martèlement peut tout au contraire avoir un effet horripilant et être perçu comme racoleur, cherchant à imposer à l'interlocuteur une proximité artificielle et une connivence factice<sup>12</sup>.

Mais pour revenir au débat de 2007, certaines analystes ont proposé de voir en outre dans cette surabondance de "madame (Royal)" une attitude sexiste de la part de Sarkozy, qui utiliserait cette forme pour rappeler insidieusement mais obstinément que son adversaire (n')est (qu')une femme:

En accumulant des termes d'adresse [...], Nicolas Sarkozy se comporte à la fois en homme poli, même courtois, reconnaissant son adversaire, mais en même temps il la "stigmatise" en tant que femme, c'est-à-dire quelqu'un dont le sexe constitue un défaut pour celui qui prétend occuper le poste le plus important du pays. (Kostro et Wróblewska 2008, 87)<sup>13</sup>

Un tel emploi de "Madame" est remarquable. Tout en marquant objectivement respect, déférence et politesse – presque à l'excès – cette formulation tend cependant à intégrer l'adversaire dans sa propre sphère. D'abord, d'un point de vue étymologique, puisque "Madame" signifie "ma dame". En ce sens, la politesse conduit à la possession. Par ailleurs, en employant "ma dame" avec une telle récurrence (insistance) NS rappelle constamment à son auditoire qu'elle est la femme et qu'il est l'homme (de la situation). Le caractère formel de l'adresse est ici sa stratégie. (Fracchiolla 2008, 502-503)

Sans être à écarter, cette interprétation (indépendamment même des considérations étymologiques douteuses de la deuxième citation) est assurément plus hasardeuse que les précédentes. Elle est aussi fragilisée par le constat suivant: en 2012, les chiffres concernant l'utilisation des FNA par Sarkozy face à son adversaire cette fois de sexe mâle avoisinent ceux de 2007: 109 occurrences de FNA (contre 12 du côté de Hollande), auxquelles vient s'ajouter une quinzaine de bribes ("mons- mons- monsieur mon- monsieur Hollande") – la prédilection pour les formes d'adresse est bien une caractéristique du style de Sarkozy.

Signalons enfin que nous avons entendu lors d'un colloque une intervenante évoquer la connotation "royaliste" du patronyme de l'adversaire de Sarkozy, connotation susceptible de produire un effet ironique étant donné le positionnement politique de la candidate... Mais sans

---

<sup>12</sup> C'est un malentendu similaire qu'atteste cet échange entre une certaine Brigitte et Nicolas Sarkozy durant sa campagne de 2007:

– Il faut garder une capacité d'indignation *Brigitte*.

– On peut s'indigner sans s'énerver.

*Il répond en s'adoucissant, remettant un ou deux Brigitte complètement inopérants car Brigitte le hait*" (Reza 2007, 141-142; italique ajouté).

<sup>13</sup> Italique ajouté.

doute s'agissait-il d'une boutade: pour reprendre la distinction introduite par Barthes (1971, 13) à propos de "la conduite qu'il nous faut tenir à l'égard du sens quand nous commentons un texte", on dira que prise au sérieux, une telle remarque relève moins de la "signifiante" (reconnaissance légitime de la pluralité des interprétations possibles d'un même texte) que de la "signifiante" (revendication plus contestable du "droit du signifiant à s'employer là où il veut"). Je considère pour ma part qu'il s'agit là, au mieux, d'une signification "parasite", la morale de l'histoire étant que toutes les interprétations possibles ne sont pas à mettre sur le même plan, mais qu'il convient de les hiérarchiser en fonction de leur degré de vraisemblance.

Dans le cas des FNA, l'interprétation la plus vraisemblable est que dans le contexte des débats, leur fréquence est à mettre en corrélation avec le *degré de polémique* de l'échange. Ce que le débat de 2017 illustre au-delà de nos espérances: pas moins de 265 occurrences de FNA (100 du côté de Le Pen, 165 du côté de Macron), soit plus de deux fois plus qu'en 2007 (et exactement dix fois plus qu'en 1981)... Or tous les indicateurs convergent pour permettre de conclure que comparé aux précédents, ce débat a battu tous les records en matière de violence polémique.

La *fréquence* d'emploi des formes d'adresse au sein d'une même culture, et dans un même genre interactionnel exactement, peut donc varier dans des proportions importantes. Mais en ce qui concerne la *nature* des formes mobilisées, la marge de variation est beaucoup plus limitée – en France du moins.

#### 4. LA VARIATION CULTURELLE

Jetons à présent un coup d'œil sur la façon dont les choses se passent à cet égard dans d'autres langues et cultures, en reprenant les résultats des études menées sur des interactions similaires, mais attestées ailleurs qu'en France, par certains membres de notre équipe de chercheurs et chercheuses es FNA (résultats publiés in Kerbrat-Orecchioni 2014).

##### 4.1. *Interactions médiatiques en italien*

L'étude de Marianna Cosma et Anna Giaufret (2014) porte sur différents types de débats médiatiques, ce qui explique certaines différences, en ce qui concerne le français, entre ses résultats et les nôtres. La com-

paraison est toutefois éloquent: il n'y a quasiment aucune intersection entre la liste de formes obtenue pour le français et celle obtenue pour l'italien (seul le syntagme "prénom + patronyme" figure dans les deux listes, mais avec une considérable différence de fréquence).

- (1) *Corpus français*
  - Prénom + patronyme: 72%
  - Prénom seul: 12%
  - Monsieur/madame + patronyme: 9%
  - Monsieur/madame: 5%
- (2) *Corpus italien*
  - Titre (+ patronyme): 43%
  - Patronyme seul: 42%
  - Prénom + patronyme: 7%

Comparé au français, le comportement italien apparaît donc comme étant à la fois:

- Plus proche, voire brutal, avec la catégorie du "patronyme seul", utilisé essentiellement entre hommes pour exprimer une relation de camaraderie à connotation virile – notons aussi l'emploi du tutoiement, qui apparaît dans 17 extraits du corpus, alors qu'en français le "vous" est de rigueur entre adultes en contexte médiatique (même s'ils se tutoient en privé).
- Plus hiérarchique, avec une prédilection marquée pour les titres, qui s'oppose à leur évitement général en français (c'est dans cette langue la forme *monsieur/madame* qui en tient lieu, mais elle n'a aujourd'hui plus rien d'un titre: elle marque une certaine distance et formalité, mais n'exprime aucune déférence particulière en relation avec la mention du statut de la personne désignée). L'extrait suivant d'un débat, diffusé sur Rai 3 (émission *Ballarò*), entre six représentants de divers partis politiques, illustre bien cette prédilection de l'italien pour le titre (en l'occurrence la forme passe-partout *Onorevole*, que revendique Stefania Prestigiacomo face à Massimo Calero, qui lui donne du *Signora*):

MC: mah eh: **la Signora** mi diceva prima che da quando [fa politica]  
 SP: [Onorevole]  
 MC: e: beh penso sia anche **Signora** mi [immagino]  
 SP: [si\ anche] **Onorevole**  
 MC: e: allora euh [penso che]  
 SP: [**Onorevole e**] **Signora** =  
 MC: benissimo

Ce qui permet aux chercheuses de conclure malicieusement (2014, 240) que "rechercher un titre quelconque pour éviter l'emploi d'un simple

‘Signor/Signora’ est un exercice auquel se livrent les Italiens, très sensibles à la hiérarchie sociale”.

Ces résultats (fréquence des titres et du patronyme seul) sont confirmés par l’étude d’Elisa Ravazzolo (2014) portant sur une émission italienne de *phone-in*.

#### 4.2. Débats présidentiels en portugais (Portugal vs Brésil)

C’est sur un corpus de débats présidentiels que porte l’étude de Thomas Johnen (2014), qui est d’autant plus riche d’enseignements que les données proviennent de deux pays différents mais également lusophones, le Portugal et le Brésil, la comparaison permettant de mesurer à quel point le facteur culturel peut être déterminant dans la mise en fonctionnement d’un système linguistique donné.

En effet, si l’emploi des FNA dans ce contexte est au Portugal aussi rigide qu’en France (mais c’est plutôt à l’italien qu’il s’apparente pour l’importance accordée aux titres: [*senhor*] *doutor*, [*senhor*] *professor*, etc.), au Brésil il se caractérise par une grande flexibilité permettant des utilisations stratégiques bien intéressantes à observer – ainsi dans le débat entre Luiz Inácio Lula da Silva et Geraldo José Rodrigues Alckmin Filho, tous deux candidats à l’élection présidentielle de 2006: Alckmin utilise presque exclusivement le marqueur de fonction *candidato* (éventuellement sous la forme étendue *candidato Lula*), ainsi que par deux fois la forme simple *Lula*<sup>14</sup>. Par son choix d’utiliser *candidato* au lieu de *presidente* pour s’adresser à celui qui est bel et bien à l’époque président de la République, Alckmin se positionne comme son égal dans le débat (on peut aussi le soupçonner de suggérer par cet emploi que son adversaire n’est pas vraiment digne, de par son origine sociale, d’occuper une telle fonction). À un moment toutefois le titre lui échappe, mais il se hâte de “réparer” cette bévue:

[...] o preside- o candidato [...]

De son côté, Lula utilise dans la plupart des cas le titre honorifique *governador* (une fois complété par le patronyme *Alckmin*), en alternance avec le patronyme seul (23% des emplois). Avec ce choix du titre Lula se montre respectueux et poli (et même “hyperpoli”, car Alckmin n’est en

---

<sup>14</sup> Cette forme est au départ un surnom (diminutif affectueux de Luiz), mais en 1982 “Lula” décide de l’intégrer officiellement à son patronyme sur les registres de l’état civil.

fait qu'ex-gouverneur de l'État de São Paulo), surtout par contraste avec le *candidato* d'Alckmin, lequel se garde bien de protester contre ce titre dont le gratifie Lula. Mais en même temps, ce coup de chapeau à son adversaire ne coûte guère à Lula, dont tous les auditeurs savent bien qu'il est quant à lui président de la République, donc en position de supériorité institutionnelle flagrante.

En outre, Lula utilise par deux fois une FNA à forte teneur affective, mais non dépourvue d'une connotation ironique (ces formes surviennent dans des moments de tension): *meu caro*, *meu querido*. Il est tentant de se demander au passage comment il conviendrait de traduire ces expressions en français: "mon cher" peut à la rigueur passer (même si l'on n'en rencontre aucun exemple dans notre corpus de débats), mais "mon chéri" serait tout à fait incongru...

Avant de faire quelques remarques à ce sujet pour terminer, je mentionnerai que la flexibilité des formes d'adresse est encore bien plus forte en arabe, d'après une étude antérieure de Véronique Traverso (2006) sur leur emploi en arabe syrien dans le contexte d'une émission de *phone-in*. L'auteure de cette étude relève en effet les usages suivants (traduits en français), qui illustrent en même temps l'importance accordée dans cette culture au "genre" des interlocuteurs/interlocutrices dans le choix de la forme d'adresse appropriée:

- (1) auditeurs/auditrices s'adressant aux invités/invitées: "monsieur/madame/mademoiselle"; "madame Fadia"; "professeur", "artiste", "chanteuse"; "professeur Fouad";
- (2) auditeurs/auditrices s'adressant à l'animateur: "professeur Walid"; "frère", "frère Walid";
- (3) invité s'adressant à un auditeur: "mon frère", et même "mon chéri";
- (4) invité s'adressant à une auditrice: absence de tout terme d'adresse (conduite d'"évitement");
- (5) invitée s'adressant à un auditeur: "frère + prénom", "mon frère noble et généreux";
- (6) invitée s'adressant à une auditrice: "ma chérie", "mes yeux", "ma vie", "mon âme", "chérie de mon cœur", "âme de mon cœur".

On voit combien l'emploi dans cette langue des formes d'adresse, qui sont par ailleurs nettement plus fréquentes qu'en français<sup>15</sup>, permet

---

<sup>15</sup> Ce qui peut occasionner certains malentendus en situation interculturelle. C'est ainsi qu'en écoutant un matin sur France Inter l'émission de *phone-in Radiocom*, c'est vous, j'avais été frappée par le fait que la journaliste ne parvenait pas à cacher son agacement face aux "madame" dont son interlocuteur, parfaitement francophone mais d'origine algérienne, agrémentait chacune de ses phrases. Pour des oreilles françaises, la fréquence

de moduler à l'infini la relation interpersonnelle. Il en est de même dans d'autres situations communicatives comme les petits commerces, Tra-verso nous donnant ainsi l'exemple d'une épicerie de Damas où le commerçant appelle successivement un même client adulte: "docteur", "mon frère", "ami de toujours"; et une jeune cliente: "Farida", "mon oncle"<sup>16</sup>...

## 5. REMARQUES CONCLUSIVES

Du fait qu'elles impliquent toujours de la part du locuteur un choix au sein d'un paradigme de formes, les FNA fonctionnent comme de puissants "relationèmes": elles marquent, en accord avec le pronom d'adresse, un certain type de relation interpersonnelle, qu'elles peuvent simplement confirmer et consolider mais aussi éventuellement reconfigurer en produisant certains "effets spéciaux" (voir Mitterrand en 1988). Elles construisent du même coup l'identité contextuelle de l'interlocuteur en rendant saillante telle ou telle de ses facettes identitaires: il ne revient pas au même de désigner son destinataire comme "monsieur le Président", "Emmanuel Macron" ou "Manu"<sup>17</sup>, ces différentes formes étant plus ou moins appropriées selon la situation de communication.

Cela étant, la conception de la norme peut varier au sein d'une même communauté culturelle en ce qui concerne les formes d'adresse, dont l'utilisation peut en conséquence prêter à négociation entre les partenaires de l'échange. D'une culture à l'autre les divergences de norme sont même la règle, comme on vient de le voir – ce qui pose le problème de la *traduction* des formes d'adresse, laquelle est toujours une opération délicate<sup>18</sup>. Le problème ne se pose guère dans le cas de nos débats, dont l'interprétation simultanée est inenvisageable du fait de la pluralité

---

insolite de ce terme produisait inmanquablement un effet d'agressivité, alors que rien ne permettait par ailleurs de supposer que cet appellatif relevât chez son utilisateur d'autre chose que d'un souci de politesse.

<sup>16</sup> On a ici affaire au phénomène de l'"inversion d'adresse" (A désigne son interlocuteur B au moyen de la forme par laquelle B est censé s'adresser à A), phénomène bien documenté pour de nombreuses langues (voir pour l'italien Bazzanella 1999).

<sup>17</sup> Allusion à un petit incident survenu le 18 juin 2018, en marge des commémorations du 18 Juin 1940: un collégien s'étant permis d'apostropher le président par le diminutif de son prénom, celui-ci lui a administré aussi sec une petite leçon de bonne conduite: "Non, ça tu ne peux pas, non, non, non, non. Tu es là, dans une cérémonie officielle, tu te comportes comme il faut [...], tu m'appelles 'Monsieur le président de la République' ou 'Monsieur'. D'accord? Voilà".

<sup>18</sup> Ces formes seraient même intraduisibles d'après Lyons 1980.

et de l'entremêlement des voix, seule leur transcription écrite pouvant à la rigueur être traduite. Notons à ce propos ceci: les transcriptions journalistiques de ces débats, qui opèrent toujours une simplification substantielle des données orales, sacrifient en premier les formes d'adresse, estimées accessoires vu la pauvreté de leur contenu informationnel (s'agissant par exemple du débat de 2007, seul un tiers des FNA sont conservées dans la transcription parue le lendemain dans *Libération*).

Une remarque similaire peut être faite à propos du sous-titrage des dialogues de films: un certain nombre de FNA passent à la trappe, comme le montre par exemple l'étude de Johanna Isosävi (2010) sur la traduction en finnois des formes d'adresse dans un corpus constitué de dix-neuf films français récents. Reprenant la distinction formulée par Venuti (1995, 17-20) entre stratégies "sourcière" (*foreignizing*) vs "cibliste" (*domesticating*) – distinction qui s'applique tout aussi bien aux dialogues de romans –, l'auteure montre par ailleurs que tous les traducteurs impliqués (ils sont au nombre de onze) adoptent, en fonction de leurs préférences personnelles mais aussi du genre du film et de la nature du public visé, diverses solutions de compromis entre ces deux stratégies qui présentent des inconvénients opposés: la stratégie sourcière respecte l'"éthos" caractéristique de la culture des personnages représentés, mais elle risque de produire un tel effet d'exotisme que la crédibilité du dialogue peut s'en trouver affectée<sup>19</sup>; quant à la stratégie cibliste, elle présente l'inconvénient inverse: elle "banalise" le texte d'origine, en rapprochant excessivement le comportement discursif des personnages de celui qu'adopteraient les lecteurs potentiels dans une situation similaire.

On donnera pour terminer un exemple de stratégie cibliste poussée à l'extrême, concernant l'emploi du pronom d'adresse dit de politesse. Il s'agit d'un extrait du film d'Ettore Scola *Una giornata particolare* (1977), où les deux personnages principaux s'opposent quant à cet emploi (cette opposition en reflétant bien d'autres): Gabriele (interprété par Mastroianni), un intellectuel homosexuel que l'on devine hostile au régime,

---

<sup>19</sup> J'avouerais par exemple la gêne que j'ai éprouvée en lisant le roman de Jens Christian Grøndahl *Les Portes de fer* (Gallimard 2016), traduit du danois par Alain Gnaedig, du fait que "Tu" est le seul pronom d'adresse utilisé, même dans des situations où cette forme familière serait tout à fait inconcevable en français. De même et à l'inverse Edith Soonckindt, la traductrice (de l'anglais cette fois) de *The Goldfinch* de Donna Tartt (2014, paru en français la même année chez Plon avec le titre *Le Chardonneret*), choisit de maintenir entre les deux protagonistes principaux le marqueur de distance "vous", alors que la remarque suivante légitimerait le passage au "tu": "Maintenant que j'étais dans la vingtaine le formalisme générationnel entre nous s'était envolé, si bien que nous parlions en camarades" (2014, 501).

reste fidèle à *Lei*, contrairement au diktat mussolinien préconisant, pour des raisons d'ailleurs passablement obscures<sup>20</sup>, la forme *voi*; usage auquel se conforme au contraire Antonietta (incarnée par Sophia Loren), qui finit par protester en ces termes:

E pure questo fatto del Lei, lo sapete che è proibito no? Che è obbligatorio darsi del voi. Niente, pare che lo fate apposta, da stamattina “Lei, Lei”, ma perché mi date del Lei?

Proprement intraduisible en français<sup>21</sup> puisque cette langue n'admet aucune autre forme de politesse que le “vous”, la tirade devient dans la version doublée<sup>22</sup>:

Ça ne vous regarde pas ces choses-là, pourquoi vous vous mêlez toujours de tout? Occupez-vous de vos affaires! vous critiquez, vous jugez et vous parlez politique, vous savez pourtant bien que c'est interdit!

Il s'agit bien évidemment ici d'une paraphrase explicative plus que d'une traduction. Toutefois, n'étant spécialiste ni d'italien ni de traduction, je m'abstiendrai de juger si le *traduttore* est en l'occurrence un *traditore* (ou la *traduttrice* une *traditrice*) ...

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Barthes, Roland. 1971. “Ecrivains, intellectuels, professeurs”. *Tel Quel* 47: 3-18.
- Bazzanella, Carla. 1999. “Address Inversion and ‘Teknonymy’ as Involvement Markers in Italian Talk Shows”. In *Dialogue Analysis and the Mass Media*, edited by Bernd Naumann, 159-169. Tübingen: Niemeyer.
- Braun, Friederike. 1988. *Terms of Address: Problems of Patterns and Usage in Various Languages and Culture*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Brown, Penelope, and Stephen Levinson. 1987. *Politeness: Some Universals in Language Use*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Cosma, Marianna, et Anna Giaufret. 2014. “Les formes nominales d'adresse dans les émissions interactives politiques. Comparaison italien/français d'un corpus médiatique”. Dans Kerbrat-Orecchioni 2014, 219-261.

---

<sup>20</sup> Voir Matard 1988.

<sup>21</sup> Sans parler de l'anglais, avec son seul et unique *you* ...

<sup>22</sup> Le sous-titrage reprend quasiment à l'identique cette “traduction”. Notons que certains des éléments qu'elle comporte (“vous critiquez, vous jugez” – mais non “vous parlez politique”) sont en fait empruntés au cotexte antérieur immédiat: c'est l'ensemble du dialogue qui se trouve, en ce moment de l'échange, recomposé dans la traduction.

- Fracchiolla, Béatrice. 2008. "L'attaque courtoise. De l'usage de la politesse comme stratégie d'agression dans le débat Royal-Sarkozy du 2 mai 2007". Dans *JADT 2008*. Actes des 9<sup>e</sup> Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles, édité par Serge Heiden et Bénédicte Pincemin, 495-506. Lyon: Presses Universitaires de Lyon.
- Giacomi, Alain. 1995. "Construction de l'image identitaire et élaboration de récits biographiques". Dans *Des savoir-faire communicationnels*, édité par Daniel Véronique et Robert Vion, 303-314. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence.
- Goffman, Erving. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne*, vol. 1: *La présentation de soi*. Paris: Minuit.
- Isosävi, Johanna. 2010. *Les formes d'adresse dans un corpus de films français et leur traduction en finnois*. Helsinki: Société Néophilologique.
- Johnen, Thomas. 2014. "Les FNA en français et en portugais. Considérations théoriques et analyses fonctionnelles dans des débats médiatiques électoraux au Brésil, au Portugal et en France". Dans Kerbrat-Orecchioni 2014, 375-416.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2005. *Le discours en interaction*. Paris: Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2008. "Le fonctionnement des termes d'adresse dans certaines situations de parole publique (petits commerces, débats médiatiques)". In *Atti del 7<sup>o</sup> Congresso dell'Associazione Italiana di Linguistica Applicata*, Milano, 22-23 febbraio 2007, a cura di Cristina Bosisio et al., 67-88. Perugia: Guerra Edizioni.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2017. *Les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises. Constantes et évolutions d'un genre*. Paris: L'Harmattan.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine (avec la collaboration de Domitille Caillat et Hugues Constantin de Chanay). 2019. *Le débat Le Pen / Macron du 3 mai 2027: un débat "disruptif"*. Paris: L'Harmattan.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, éd. 2010. *S'adresser à autrui*, vol. 1: *Les formes nominales d'adresse dans les interactions orales en français*. Chambéry: Université de Savoie.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, éd. 2014. *S'adresser à autrui*, vol. 2: *Les formes nominales d'adresse dans une perspective interculturelle*. Chambéry: Université de Savoie.
- Kostro, Monika, et Krystyna Wróblewska-Pawlak. 2008. "De l'usage de certaines formes d'adresse françaises et polonaises dans le discours politique". Dans *Francophonie et interculturelité*, édité par Jerzy Lis et Teresa Tomaszewicz, 83-93. Lask: Leksem.
- Lyons, John. 1980. "Pronouns of Address in *Anna Karenina*: The Stylistics of Bilingualism and the Impossibility of Translation". In *Studies in English Linguistics for Randolph Quirk*, edited by Sidney Greenbaum, Geoffrey Leech, and Jan Svartvik, 235-249. London: Longman.

- Matard, Marie-Anne. 1988. "L'anti-Lei. Utopie linguistique ou projet totalitaire?". *Mélanges de l'École française de Rome* 100 (2): 971-1010.
- Ravazzolo, Elisa. 2014. "L'emploi des formes nominales d'adresse dans l'émission italienne *Radio anch'io*. Approche comparée de corpus radiophoniques en italien et en français". Dans Kerbrat-Orecchioni 2014, 177-217.
- Reza, Yasmina. 2007. *L'aube, le soir ou la nuit*. Paris: Flammarion.
- Traverso, Véronique. 2006. *Des échanges ordinaires à Damas. Aspects de l'interaction en arabe*. Lyon: Presses Universitaires de Lyon.
- Venuti, Laurence. 1995. *The Translator's Invisibility: A History of Translation*. London - New York: Routledge.